THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.

BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.
1222



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



Section de la Cité
Fête civique
célébrée le jour de
l'inauguration des
Bustes de Lepelletier
et Marat

SECTION DE LA CITÉ.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA FÊTE CIVIQUE,

CÉLÉBRÉE le jour de l'inauguration des bustes de Lepelletier et Marat, Représentans du Peuple, morts victimes de leur dévouement à la Patrie.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN LABOREY.

LE trentième jour du premier mois de la deuxième année de la République Française, une & indivisible, neuf heures du matin, en vertu des précédens arrêtés de l'assemblée générale, les républicains de la section de la Cité se rendent au lieu ordinaire de leurs séances, pour célébrer la fête civique projettée en l'honneur des deux martyrs de la liberté, Lepelletier & Marat; les différentes sections & sociétés populaires invitées s'y réunissent suc-

cessivement ; les pouvoirs sont vérifiés & reconnus par les secrétaires ; la société des hommes libres se présente toute entière : des députations des comités révolutionnaires se succèdent ; une députation de la municipalité vient également s'unir à la fête ; tous les corps invités s'empressent de partager les vues de la section de la Cité & de concourir aux honneurs qu'elle rend à la mémoire de ces deux héros : c'est la dette de la patrie acquittée par ses plus ardens défenseurs, par les amis de la liberté & de l'égalité.

Les députations du département & de la convention étoient attendues : l'heure avançoit ; l'empressement de commencer la fête se manifestoit de toutes parts ; les députations étoient nombreuses, le cortège étoit prêt à marcher : midi sonne, le citoyen Laborey, président prend le fauteuil & ouvre la séance par un discours analogue à la fête.

Ce discours est souvent interrompu par de vifs applaudissemens réitérés ; l'énergie du style, la force des pensées, le talent de l'orateur électrisent toutes les ames ; l'intérêt du sujet embelli de toute la magie du style & du débit, échauffe tous les cœurs ; des cris unanimes de vive la république couvrent les applaudisse-

mens nombreux qui terminent ce discours; l'insertion au procès-verbal, l'impression, l'envoi à la convention, au département, à la municipalité, à toutes les autorités constituées, à toutes les sections, à toutes les sociétés populaires, sont unanimement demandées; la modestie de l'orateur se refuse à ce vœu; il se dérobe à l'empressement de ses concitoyens; il quitte le fauteuil, un des secrétaires prend momentanément sa place, met à l'opinion; la proposition est arrêtée à l'unanimité au milieu des applaudissemens universels & des cris réitérés de vive la république.

Suit la teneur de ce discours:

« RÉPUBLICAINS,

» La section de la Cité, en vous invitant à la fête civique qu'elle va célébrer en l'honneur de deux illustres martyrs de la liberté, Lepelletier & Marat, a voulu, par votre concours, donner à cette cérémonie touchante l'appareil simple & imposant qui convient à des hommes libres: en rendant un hommage public & solemnel à leurs vertus, elle veut venger ces génereuses victimes des outrages faits à leur mémoire; elle laisse loin derrière

elle ces pompes funèbres, ces apprêts lugubres, ces ressources fastueuses d'un art mensonger, tous ces restes avilissans des anciens usages de la servitude.

» Sans patrie, comme sans avenir, des esclaves abrutis sous le joug d'un maître, ne sont susceptibles d'aucune impression, que de celles qui fomentent & entretiennent l'ignorance & la pusillanimité. C'est sur la dégradation des hommes que les dominateurs ont fondé leur puissance. Un esclave & un roi peuvent pâlir devant la mort, mais la mort, citoyens;.. il n'en est point pour des républicains; son sceptre, comme celui de tous les tyrans, est brisé pour eux; ceux qui ont bien servi leur pays ne meurent point; ils passent du temps à l'immortalité; leurs cendres sont une semence féconde, le sang qu'ils ont versé fertilise le sol de la liberté, enfante & fait germer les héros; leur mémoire respectée passe d'âge en âge jusqu'aux dernières générations; leurs ombres indignées planent sans cesse sur la tête des despotes, & les font trembler sur leurs trônes; elles errent au milieu des peuples, & leur crient : le premier des biens est la liberté; le dernier des malheurs est l'esclavage.

» L'exemple qu'ils ont donné sur la terre n'est perdu ni pour nous, ni pour les races fu-

tures ; le souvenir de leurs actions échauffe, pénètre tous les cœurs, inspire, élève toutes les ames, leurs images chéries sont révérées, comme celles de la vertu même ; ils vivent dans la reconnoissance des siècles : ils ne meurent donc jamais. Peuple français, tu les pleureras, tes libérateurs, quand tu cesseras d'être libre ; pleures l'homme qui a une patrie, & qui n'a rien fait pour elle ; il est mort réellement : que celui qui l'a trahie emporte les regrets des méchans : eux seuls sont ses amis ; il est mort, sa tombe est couverte de l'opprobre, elle est scellée du mépris de l'homme libre ; sa mémoire & son nom périssent sous le poids d'une honte éternelle.

» Pour nous, républicains, élevons-nous à la hauteur des héros dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire ; ne restons pas au-dessous de nos grandes destinées, marchons à grands pas dans la carrière qu'ils nous ont ouverte. Quel est celui qui, à leur exemple, ne se sent pas enflammé du désir de bien mériter de la patrie ; quel est celui qui, pour l'avoir servie, ne s'estimeroit pas heureux de tomber comme eux sous le fer assassin d'un lâche & d'un traître ? ah ! s'il en étoit un seul parmi nous, qu'il sorte de cette enceinte sa-

crée, il la profane..... Mais non ; sincères admirateurs de Marat & de Lepelletier, vous êtes tous les amis de la liberté ; vous êtes tous républicains ; pour vous, la mort n'a rien de terrible, elle a perdu son empire sur vos ames robustes ; elle est vaincue : allons donc tous ensemble, nous livrant à de saints transports, chanter, publier la gloire de nos héros ; que la liberté sur-tout soit le centre unique vers lequel se reportent les hommages que nous allons leur rendre ; que toutes les petites affections, que tous sentimens particuliers, toute foiblesse disparoissent ; le dieu des républicains est aussi un dieu jaloux ; il ne veut point de réserve, point de partage dans le culte qui lui est dû ; il ne veut que de chauds & sincères adorateurs : que tout ici annonce le triomphe de la vertu sur le crime, de la liberté sur l'esclavage ; croyons que les honneurs, par nous rendus ici aux généreux martyrs de la plus belle des causes, sont les précurseurs de ceux qui leur seront décernés par la convention, d'après le vœu général de tous les français.

» La section de la Cité ne pouvoit émettre à cet égard son vœu d'une manière plus solemnelle. La marche qui va précéder la cérémonie de l'inauguration, est une marche triom-

phale ; nos chants ne seront que des cantiques de joie ; nos hymnes seront toutes à la patrie, à la liberté, à ses plus zélés défenseurs, à Lepelletier, à Marat, que nos cœurs porteront ensuite au temple de la gloire & de l'immortalité.

» Là, citoyens, nous déposerons nos palmes, nos couronnes aux pieds de leurs statues ; là, un républicain de cette section rappellera à votre admiration les principaux traits qui les caractérisent, les principales actions de leur vie, les services signalés qu'ils ont rendus à leur pays.... chacun emportera gravé en traits de feu dans son ame le souvenir de tant de vertus.... chacun jurera au fond de son cœur de venger le trépas de ces généreuses victimes, d'assurer le triomphe de la liberté par d'héroïques efforts, & de sauver la patrie ou de mourir pour elle... car c'est en les imitant, cytoyens, qu'on honore dignement les grands hommes. »

Vive la République !

Pendant ce discours énergique & touchant, dont chaque trait peignoit si bien & les dispositions de tous les cœurs, & les effets de la fête, une partie du cortège qui n'auroit pu te-

sir dans la salle de l'assemblée, se préparoit pour la marche, tout se disposoit; en sortant de la salle, chaque députation prit la place qui lui étoit indiquée; un très-grand nombre de citoyennes vêtues de blanc & ornées des couleurs tricolores, embélissoient la fête; elles précédoient les bustes de Lepelletier & de Marat; ainsi que la statue de la liberté, dont le citoyen Barthelemy, sculpteur, membre de la section, avoit fait hommage.

Les arts, amis de la liberté, s'empressoient aussi d'augmenter le concours de républicains qui assistoient à cette fête civique. L'administration du théâtre établi dans la section, & dont les soins pour propager l'esprit public ont fait distinguer nombre de pièces patriotiques représentées avec succès, avoit ambitionné l'avantage de contribuer à cette fête par tous les moyens qu'elle pourroit développer, & n'épargna rien pour lui donner la pompe dont elle étoit susceptible. Les artistes de ce théâtre formoient le grouppe intéressant des arts rendant hommage au génie. La poësie & la musique se disputoient l'honneur de célébrer la mémoire de Lepelletier & de Marat, dont les vertus & le courage feront toujours l'admiration & l'exemple des vrais républicains.

Au moment où le cortège se préparoit à

marcher, la députation de la convention nationale, accompagnée de vétérans, se présente & s'unit à la fête; plusieurs autres députations surviennent & s'empressent d'augmenter le nombre des républicains qui venoient honorer la patrie dans ses deux plus zélés défenseurs.

Le cortège s'avance au milieu des flots d'une foule nombreuse; un détachement de la force armée & les canonniers de la section avec leurs pièces ouvrent la marche; à eux étoient réunis leurs frères, les canonniers de la section révolutionnaire; venoient ensuite en ordre, les tambours, la musique militaire, le commandant de la force armée de la section, le drapeau avec un peloton de citoyens, les comités révolutionnaires, civils & de bienfaisance, précédés de leurs présidens accompagnant celui de la section, toutes les députations dans l'ordre qui leur avoit été indiqué, la commune, le département, la convention, les sections, les sociétés populaires, toutes avec leurs bannières, l'urne funéraire, le trepied, la statue de la liberté, les bustes de Lepelletier & de Marat, un corps de musique, les artistes du théâtre établi dans la section, les citoyennes vêtues de blanc & ornées des couleurs nationales, un nombre considérable de citoyens & citoyennes des sections & des so-

ciétés populaires ; au milieu de ce cortège, se remarquoit avec sensibilité, avec attendrissement les deux extrêmes de la vie, les jeunes élèves de la patrie formant déjà la ferme résolution de marcher sur les traces des deux immortels héros dont les images frappoient tous les cœurs ; & une citoyenne centenaire retrouvant toute la force de l'âge pour contempler cette fête auguste consacrée à la liberté ; elle en suivit la marche avec un courage & un plaisir qui sembloient lui faire oublier le poids des années.

Il se fait une pause au Marché-Neuf ; le corps des musiciens & musiciennes exécute une symphonie harmonieuse & imposante ; l'hymne qui suit, est chantée en l'honneur de Marat.

Nous avons perdu notre père !
L'ami du peuple ne vit plus !
Il ne reste de lui sur la terre,
Que l'exemple de ses vertus.

O femme impie !
Quand ta furie,
Osa s'exercer contre lui ;
Notre patrie
Pleure & s'écrie :
Je perds mon plus solide appui.

Bis, en chœur.

Accepte, du céleste empire,
Ce foible hommage de nos pleurs:
Toutes les voix voudroient te dire
Ce qui se passe en tous les cœurs.

O femme impie! &c.

Mais non, le héros qu'on admire,
Qui cause aujourd'hui nos regrets,
N'est point mort; son ame respire
Dans l'ame de tous les français.

O femme impie! &c.

Une seconde pause se fait devant le palais de justice; les musiciens et l'orchestre se réunissent & chantent l'hymne suivante en l'honneur de Lepelletier & de Marat. Lepelletier devoit être célébré près des lieux qui virent ces premiers titres à l'estime & la reconnoissance de ses concitoyens.

Accablés par ce coup terrible,
Joignons nos voix en ce funeste jour;
Remplissons un devoir pénible;
Elevons un temple à l'amour.

Le grand concours de députations détermine à étendre la marche pour lui donner les moyens de se développer; & au lieu de suivre le Pont-au-Change, tel que le premier plan l'indiquoit, le cortège prit le Quai de l'Horloge, le Pont-Neuf, le Quai de la Féraille,

le Pont-Notre-Dame, où s'exécuta de nouveau l'hymne chantée en l'honneur de Lepelletier & de Marat.

Le cortège prit ensuite la rue des Marmouzets, le Cloître & le Parvis où, au centre de la place, vis-à-vis l'arbre de la liberté, ce symbole vivant du vœu unanime des français, s'élevoit entre deux rangées de peupliers, ornés de cocardes nationales, & entrelacés de guirlandes de lierre & de chêne, emblêmes de la force & de l'union, un temple de forme antique, simple comme la nature, consacré à l'immortalité, à la reconnoissance, à Lepelletier, à Marat : ces quatre mots en étoient les seules inscriptions, ils disoient tout ce que le sentiment peut exprimer; là furent déposés les bustes de Lepelletier & de Marat; au milieu d'eux fut placée la statue de la liberté : ils moururent pour elle, cet hommage vrai rappelloit en un seul trait & leur vie & leur mort.

Le grouppe le plus intéressant se forma autour de ce temple, & un chœur de musique exécuta l'hymne suivante, dont l'effet ne peut se retracer.

Ils ne sont plus ! ô ma patrie !
Ils ont péri pour toi, ces mortels révérés !
Tribut de nos regrets, bustes chers & sacrés,

Consolez notre ame attendrie ;
Vous nous rappellerez leur vertu, leur malheur.
Hélas ! en vous voyant, nous croyons les entendre.
Le souvenir d'un ami tendre,
Souvent a trompé la douleur.

Vous, notre espoir, jeunes, braves guerriers,
Vengez leur sang, & notre gloire ;
Volez aux champs de la victoire,
Moissonner de brillans lauriers.

Le silence des spectateurs pendant l'exécution, & les applaudissemens multipliés qui en furent la suite, prouvèrent que tel est l'effet de la poësie & de la musique, d'inspirer à toutes les ames les sentimens qu'elles expriment. Chacun des auditeurs ressentit les justes regrets donnés à ces deux martyrs de la liberté, & goûta la consolation de les voir vengés par le tribut offert à leur mémoire.

Aussi-tôt après l'exécution de cette hymne patriotique, le président monte sur les degrés du temple, demande le silence, l'obtient & retrace avec autant d'éloquence que de vérité les principaux traits de la fête & l'éloge des deux héros qui en sont l'objet; répéter ce qu'ils ont fait pour la liberté, c'est faire leur éloge, dit-il ; & vous rappeller tout ce qu'ils ont droit d'attendre de l'héroïsme des vrais amis

de la liberté ; un républicain de cette section va vous peindre les principaux traits de leur vie ; vous y trouverez leurs titres à la reconnoissance & à l'immortalité.

Le citoyen Legrand, l'un des membres de la section, & un de ses représentans à la commune, prononce le discours suivant.

RÉPUBLICAINS,

« Ils sont donc enfin arrivés ces jours de la justice du peuple souverain, & la vertu seule est assurée des hommages de la patrie. Cette souveraineté puisée dans les principes éternels de la nature, consacrée par la volonté inflexible d'un grand peuple, par l'énergie de la sainte montagne, par la bravoure incomparable de nos soldats républicains, par l'épuration & le changement de leurs indignes chefs, par le concours & l'ensemble de toutes les autorités constituées, cette souveraineté, dis-je, ainsi que l'unité & l'indivisibilité de la république, sont maintenant affermies sur des bases inébranlables & à l'abri des atteintes de tous nos ennemis.

» Qu'il en a coûté de peines, de travaux, d'anxiétés, de douleurs & de chagrins cuisans aux sincères amis de la patrie, avant de

pouvoir jouir de son triomphe, fruit de leur tendre amour pour elle, de leurs généreux efforts & de leur constante persévérance à la défendre. Les fatigues les plus excessives, les dangers les plus imminens, la mort même, rien n'a pu les arrêter dans leur marche rapide & transcendante, parce que, fidèles à leur serment, ils ont compté pour rien, leur propre existence, & pour tout, le bonheur de leurs concitoyens & l'affermissement de la république.

» Aussi, la patrie reconnoissante pose-t-elle elle-même la couronne de l'immortalité sur l'urne funéraire des héros qui se sont dévoués pour sa défense ?

» Et tel est aujourd'hui, républicains, l'objet de l'auguste cérémonie qui nous rassemble.

» Vous venez offrir à deux illustres martyrs de la liberté, à Marat & à Lepelletier, quelques grains de l'encens qui brûlera éternellement pour eux & pour leurs imitateurs sur l'autel de la patrie.

» Marat & Lepelletier, Lepelletier & Marat, que ces noms doivent nous être chers & sacrés ! Ah ! ce n'est point le récit de leurs belles actions, ce n'est point leur éloge que je viens entreprendre, il n'appartient qu'à un gé-

nie brillant d'en embellir nos fastes. Le temps qui épure & murit les événemens, n'en a point encore indiqué l'époque, & les foudres de Bellone font vaciller le burin de l'histoire; mais, que dis-je ? leurs actions, leurs paroles, leurs écrits constamment patriotiques & républicains, leur généreux dévouement enfin pour la belle cause qu'ils ont servie jusqu'à la mort : tout cela est gravé dans la mémoire comme dans le cœur de tout vrai républicain qui a suivi par devoir & par goût la marche de notre sainte révolution, & qui en a partagé & les revers & les succès.

» Quelle est donc, républicains, la tâche que vous m'avez imposée & que, malgré ma foiblesse, j'ai acceptée avec reconnoissance, c'est celle de m'entretenir un moment avec vous de ces deux augustes victimes, & de rechauffer, de ranimer nos ames au feu sacré de l'amour de la patrie, qui a consommé les leurs.

» Lepelletier, né dans cette caste insolente, source de tous nos malheurs passés & présens, qui, parce que ses ancêtres avoient été les valets des rois, & le plus souvent les ministres de leurs débauches, de leurs crimes & de leurs fureurs, se croyoit néanmoins privilégiée & en droit d'attirer sur elle seule, ce qu'on appelloit

pelloit alors les honneurs & les dignités, tous les dons de la fortune, & de fouler aux pieds les restes des humains, Lepelletier, dis-je, eut le bonheur d'échapper à la contagion presque universelle, & de puiser dans une éducation soignée & philosophique, ainsi que dans les exemples d'un père vertueux, l'amour de l'humanité & les principes de cette sagesse éternelle qui nous crie sans cesse au fond du cœur, que les hommes sont égaux, & qu'il n'existe d'autre différence entr'eux que celle des vertus & des talens.

» Uni de bonne heure à une épouse sage, à laquelle il avoit donné son cœur, il eut le rare avantage d'échapper aux vices, aux horreurs, aux abominations d'un libertinage insolent, effronté, cinique, qui étoit l'appanage, je ne dirai pas seulement de la jeunesse, mais même de toute la vie de la plupart de ces prétendus privilégiés, qui se croyoient tout, & qui, à les bien apprécier, n'étoient le plus souvent & en masse, qu'un monstrueux assemblage d'orgueil, d'injustice, d'avarice, de luxure, de cruauté & de scélératesse.

» Le goût de l'étude & l'amour de la vertu inspirent celui de la sagesse. Lepelletier étoit un sage avant trente ans; il fut remarqué &

placé par ses concitoyens dans l'assemblée constituante. Je ne le suivrai pas dans sa vie politique : elle vous est connue ; ce n'est point sa faute, si l'auteur de tous nos malheurs en fut en quelque sorte récompensé par l'inviolabilité qu'on lui accorda, & par une liste civile énorme, effrayante, qui suffiroit à elle seule pour nourrir un quart des sans-culottes de la république.

A la chûte du tyran & de ses vils satellites, Lepelletier reparut dans la convention ; ce fut alors que l'amour de la patrie qui le dévoroit s'exhala comme un volcan. Il consacra à son bonheur les jours & les nuits ; il vit le schisme qui s'y formoit par les ennemis de la patrie, & n'épargna rien, je ne dis pas pour s'en garantir, ce seroit faire injure à sa sagacité, à sa droiture, à son patriotisme, mais pour empêcher les ames douces & foibles de se laisser prendre au piége qu'on tendoit à leur bonne foi ; & il réussit à en garantir un grand nombre par ses discours comme par son exemple.

» Ces scélérats aujourd'hui en arrestation, & que le glaive vengeur de la loi va bientôt frapper, avoient eu, par leurs cabales & leurs intrigues abominables, le dangereux secret de prolonger pendant près de six mois le juge-

ment du tyran qu'ils vouloient soustraire au supplice, tandis qu'il n'auroit pas dû survivre à la journée du dix avril 1792, & qu'il eût été à désirer que l'assemblée législative l'eût ce jour même offert, ainsi que son horrible megère, comme des victimes expiatoires aux mânes des braves républicains qui, dans cette journée à jamais mémorable, ont perdu la vie & scellé de leur sang la liberté qu'ils nous ont une deuxième fois conquise.

» Mais si Lepelletier n'avoit pu empêcher que ce procès se prolongeât mille fois au-delà de ses justes bornes, avec quelle énergie il manifesta, pour son propre compte, le vœu de la portion du peuple qu'il représentoit, en votant la mort du tyran.

» Quelle en fut la récompense ? Ah ! républicains, tirons un voile sur cette horrible catastrophe ; souvenons-nous seulement que le dernier vœu de Lepelletier fut que sa mort pût être utile à sa patrie ; souvenons-nous que la convention nationale lui a décerné les honneurs de l'apothéose.

» Et pourquoi ne les a-t-il pas obtenus également, ce républicain incomparable que nous pleurerons éternellement, ce véritable, ce sincère ami du peuple, Marat, vous le savez,

républicains, le reproche n'en peut être fait qu'aux monstres qui infectoient encore, il n'y a qu'un moment, de leur souffle impur, la sainte montagne : elle saura bien réparer cette injustice, l'époque n'en est que différée, & les sans-culottes l'ont déjà vengé par toute la république de cet oubli apparent, en le célébrant, en l'honorant comme leur dieu tutélaire.

» Qui fut jamais plus digne en effet de ces justes hommages que celui dont tous les momens ont été consacrés au bonheur de son pays, à la pratique de toutes les vertus publiques & privées.

» Né dans cette classe nombreuse, dont la vertu faisoit le plus souvent le seul héritage, fils d'un père médecin, il le fut lui-même. S'il n'avoit consulté que son physique, il n'eût été qu'un homme ordinaire; car, à dire vrai, toute sa vie en proie à la douleur n'a été qu'une maladie prolongée & une suite non interrompue de souffrances continuelles. Mais soit que l'auteur de la nature eût voulu le dédommager d'une si triste existence par les plaisirs du cœur, soit qu'il eût senti de lui-même que la consolation qu'il pût goûter dans des maux sans cesse renaissans, étoit d'aimer les hommes, &

de contribuer le plus possible à leur bonheur, Marat s'est constamment occupé toute sa vie à les instruire & à les rendre heureux.

» Si je voulois le considérer comme médecin, comme physicien, comme orateur, il me faudroit écrire des volumes, & je n'ai qu'un instant ; je dois l'employer à remplir vos vues, c'est-à-dire, à ranimer le courage & l'espoir des patriotes, & à faire trembler les ennemis de la chose publique.

» Eh bien ! c'est encore l'ami du peuple qui me fournit tout seul, dans sa vie laborieuse & toujours semée d'amertumes & de dégouts, l'exemple d'un courage à toute épreuve, courage inoui, inconcevable, qui est bien de nature à légitimer les hommages qu'il reçoit de tous les départemens de la république.

» Et en effet, je le demanderois aux patriotes les plus prononcés, à ceux qui ont le mieux servi la révolution depuis 1789, & qui n'ont jamais dévié des principes ; je leur dirois : comme Marat, aviez-vous depuis long-temps médité profondément sur les moyens de procurer la liberté à votre pays ; aviez-vous, comme lui, fait le sacrifice de votre état & de tout intérêt pécuniaire, pour le seul plaisir d'aller écrire en liberté sur un sujet aussi

important dans un pays qu'il croyoit libre ? aviez-vous, comme lui, sur cette prétendue terre de la liberté, été vexés, emprisonnés, exilés & privés du fruit de vos veilles ? Et, lorsque le soleil de la liberté a commencé à luire sur l'horison de la France, aviez-vous, comme l'ami du peuple, par vos paroles, par vos actions, par vos écrits, prêché sur les toits, dans les rues, dans les carrefours, les principes de la liberté & de l'égalité, dans un temps où l'assemblée constituante avoit indignement outragé l'une & l'autre ?

» Aviez-vous, comme lui, été l'objet de l'animosité & des vengeances du traître Lafayette ; avoit-il mis en un seul jour deux mille hommes à votre poursuite pour vous manquer & vous obliger à fuir la demeure des vivans, & à habiter pendant long-temps un souterrain impur & infecte ?

» Aviez-vous, comme lui, du fond de ce tombeau, continué à défendre la cause de la liberté & de l'égalité ; aviez-vous prévu & prédit les noirs projets, les complots atroces, les infâmes trahisons, les machinations de toute espèce de l'infâme Capet, de la louve autrichienne, de tous leurs vils adulateurs, & vos prédictions avoient-elles comme les siennes été réalisées ?

» Aviez-vous enfin, comme Marat, été constamment la sentinelle vigilante du peuple, le dénonciateur infatigable des Rolandins, des Brissotins, des Girondins, des Dumouriez, des Custine, de tous les généraux & fonctionnaires publics traîtres & perfides ? aviez-vous, comme lui, été dénoncés par des monstres au tribunal révolutionnaire, dont il est sorti triomphant ? aviez-vous bravé, comme lui, les haines, les vengeances, les poignards que lui ont attiré de telles dénonciations ?

» Ah ! républicains, cessons ce paralelle ! non, personne n'a jamais fait & ne fera pour la révolution autant que Marat : la force de la vérité doit arracher cet aveu aux ennemis même de ce grand homme.

» Si de sa vie politique je passois à sa vie privée, combien Marat y gagneroit encore ? Quand on lui présentoit l'occasion de venger une injustice, de réparer un tort, de consoler l'affliction, de soulager le malheur ; son ame toute de feu s'identifioit en quelque sorte avec celui qu'il s'agissoit d'obliger & aux dépens de son temps, de sa santé & de ses veilles ; il ne quittoit pas prise qu'il ne lui eût donné toute la satisfaction ou les consolations qui étoient en son pouvoir.

» Ils le savoient trop bien, les monstres, qui affectoient de déchirer en public l'ami du peuple, que son ame étoit le foyer de la sensibilité la plus exquise : aussi, est-ce par cette porte, toujours ouverte chez lui aux malheureux, que s'est introduite la furie qu'ils avoient chargée du plus grand des forfaits, & qui, avant de le commettre, avoit encore fait sourire l'ami du peuple, à l'espoir qu'elle sembloit lui présenter de faire un acte de bienfaisance & d'humanité.

» Détournons nos regards de cet affreux spectacle. Marat n'est plus ! ne versons pas sur sa tombe des larmes stériles ; vengeons sa mort en l'imitant & en suivant les grandes leçons que nous ont laissé son exemple & ses écrits.

» Tous les peuples de la terre ne sont jamais parvenus à pouvoir élever l'édifice d'une constitution aussi essentiellement républicaine que celle de 1793. Le peuple souverain dans ses assemblées primaires l'a sanctionnée & a juré de la maintenir : il tiendra son serment.

» L'odieux fédéralisme qui menaçoit d'engloutir la république une & indivisible dès son berceau, vient d'être précipité avec ses vils apôtres dans la fange du marais ; la sainte

montagne s'est élevée à toute la hauteur de la majesté du peuple souverain qu'elle représente : elle maintiendra sa dignité, & nous l'aidrons à la soutenir.

» Une masse innombrable de jeunes guerriers, telle que l'histoire d'aucun peuple ancien n'en peut fournir d'exemple, se mesure en ce moment corps à corps avec des esclaves soudoyés par des despotes. La victoire a déjà signalé leurs premiers efforts : elle leur demeurera en définitif. Qui oseroit en douter ?

» Que nous reste-t-il donc à craindre ? seroit-ce les ennemis de l'intérieur ? ah, républicains, pourriez-vous les redouter ! ils ne sont que lâches ou perfides ; incapables de rien par eux-mêmes ; ils n'ont d'autre ressource que celle de soudoyer des traîtres ou des assassins. Comme Marat & Lepelletier, sachons braver leurs poignards. Forts de l'exemple qu'ils nous ont laissé, jurons de ne déposer le glaive vengeur qu'après avoir exterminé tous les ennemis de la patrie ».

Vive la république.

Ce cri se répète de toutes parts au milieu des applaudissemens les plus nombreux. L'insertion au procès-verbal & l'impression de ce discours sont demandées.

Un représentant du peuple, membre de la députation de la convention nationale, le citoyen Gouly, placé sur l'estrade à côté de l'orateur & du président, annonce qu'il désire prendre la parole; le président réclame le silence, il l'obtient. Le citoyen Gouly, dans un discours éloquent & énergique, inspiré par cet enthousiasme subit, fruit d'un spectacle sublime & touchant, peint les sentimens divers que lui a fait éprouver cette fête civique. Il parle de l'auguste & simple cérémonial des honneurs que la section vient de rendre aux deux immortels héros de la liberté; elle vient, dit-il, d'ajouter de nouvelles preuves à toutes celles qu'elle a déjà données de son patriotisme & de son dévouement à la république; quel est le représentant, dit-il encore, qui n'ambitionne le sort de ces deux martyrs de la liberté, & ne jure de s'immoler comme eux pour le bonheur du peuple. Il ajoute que les honneurs rendus à Lepelletier & à Marat sont la plus belle récompense que puissent ambitionner ses collègues & lui-même; il renouvelle le serment d'être fidèle à son poste, & de plutôt mourir que d'enfreindre ce serment sacré. L'enthousiasme de son ame se communique à celles de tous les auditeurs, & tous

unanimement réitèrent ce serment, & répètent avec lui ce cri terrible pour les ennemis de la patrie :

Vive la république.

Le citoyen Brutus présent demande aussi la parole, & avec l'énergie & la véhémence d'un républicain, exprime son dévouement à la liberté, à l'unité, à l'indivisibilité de la république ; & retraçant en peu de mots les titres de gloire de Lepelletier & de Marat, la plus belle hécatombe qu'on puisse leur offrir est, dit-il, la tête d'un despote & celles de tous les ennemis de la liberté & de la république.

Le citoyen Boucour secrétaire de la société fraternelle des deux sexes, séante aux jacobins, obtient aussi la parole & dit :

RÉPUBLICAINS,

« La société fraternelle des deux sexes, amie de la constitution républicaine, qui de tous temps a voué à l'exécration les traîtres & les tyrans, & a juré une haine implacable aux ennemis de la république, vient se joindre à tous ses frères & sœurs pour célébrer ensemble l'inauguration des bustes de ses deux amis Marat & Lepelletier. Entreprendre d'en faire l'éloge,

seroit peut-être trop hasarder ; aucune plume ne peut peindre ni exprimer leurs vertus & leur courage que le cœur seul est susceptible d'apprécier. La société fraternelle, jalouse de renouveller dans le sein de tous ses frères & sœurs rassemblés pour une aussi auguste fête les sentimens républicains dont elle est constamment animée, jure sur les manes de Marat & Lepelletier de ne jamais dévier des principes de tous vrais républicains, & d'avoir toujours pour dévise : VIVRE LIBRE OU MOURIR.

» Vive à jamais Lepelletier & Marat, vive la république. »

Des applaudissemens réiterés ont terminé ces différens discours, & des cris répétés de vive la république exprimoient les impressions qu'éprouvoient tous les cœurs.

Un citoyen chanta ensuite la strophe suivante, musique de l'hymne des Marseillais.

O vous, espoir de la patrie,
A ma voix unissez vos chants ;
Récitez cette hymne chérie,
Qui met en fuite les tyrans. (Bis.)
Des feux de la sainte montagne,
Que tous les cœurs soient embrasés,

Et de l'insolente Bretagne,
Les tyrans seront écrasés.
Courageux Montagnards,
Connoissez à ma voix
Le choix, le choix
Que nous faisons de vivre sous vos loix.

Le même citoyen chante les deux couplets suivans en l'honneur de Marat.

Donnons des larmes à sa mémoire;
Du peuple il fut toujours l'ami;
A lui plaire, il mit toute sa gloire,
Et du peuple il étoit chéri.

Marat, Marat,
Reçois nos vœux & notre hommage;
J'entends sa voix,
Je l'entends; oui, nous t'obéirons.
Sur toi s'est épuisée leur rage:
Dors en paix, nous te vengerons. (Bis.)

Amis, promettons sur sa tombe
De venger ce noir attentat.
Présentons-lui pour hécatombe
Le chef du dernier potentat.

Vengeance, vengeance;
L'ami du peuple la demande:
Tirans, tremblez;
Si jamais vous tombez sous nos coups,
Vous êtes la seule offrande
Qui puisse appaiser son courroux. (Bis.)

De nombreux applaudissemens se font entendre, & témoignent que chacun des spec-

tateurs partage les sentimens qui ont dicté ces différentes strophes.

Au milieu du grouppe intéressant qui s'étoit formé autour du temple à l'instant où s'y étoit réuni le cortège, tous les yeux se portoient sur la citoyenne centenaire qui avoit accompagné la marche; assise près des dégrés du temple de l'immortalité, elle avoit manifesté la plus vive sensibilité à ce ſpectacle touchant. Cette impression respectueuse & tendre qu'inspire la vieillesse étoit dans tous les cœurs; le président descend & donne à cette centenaire vénérable le baiser fraternel : cet hommage rendu publiquement, excite un enthousiasme universel, chacun s'empresse de voir cette citoyenne, dont le patriotisme soutenoit les forces; elle est élevée sur l'estrade, au-devant de la statue de la liberté; & là, elle reçoit l'hommage de tous les citoyens & citoyennes présens à la ſête.

Ainsi, se termine cette marche triomphale, dont l'ordre, l'harmonie, la simple élégance, l'union tendre & réelle, l'accord unanime & sincère ajoutoient à l'intérêt qu'inspiroient les héros qui, par leurs vertus & leur dévouement, fixoient tous les vœux; un patriotisme brûlant enflammoit tous les cœurs; chacun,

en applaudissant au zèle des commissaires ordonnateurs de la fête, à l'art qui l'avoit dirigée, au sentiment qui l'avoit inspirée, à la liberté qui en étoit l'objet ; en applaudissant aux artistes qui s'étoient empressés d'y contribuer & de l'embellir de tous les charmes que peuvent ajouter les ressources de la poësie & de la musique, chacun répétoit le serment solemnel de marcher sur les traces de ces deux martyrs de la liberté, de ces deux défenseurs des droits du peuple, Lepelletier & Marat.

Telle fut cette fête vraiment civique, cette fête vraiment digne de Lepelletier & de Marat, cette fête vraiment digne d'un peuple libre, cette fête à laquelle le ciel même parut prendre part : le temps le plus beau ajoutoit à l'intérêt du spectacle. L'éternel, du haut du firmament, entendit les vœux qui lui furent adressés pour la liberté, premier bien de l'homme, & le but unique de sa destinée première.

Les français l'ont conquise ; ils ont donné un grand exemple à l'univers : l'univers le suivra.

Vive la république.

Fait & rédigé lesdits jours & an ci-dessus indiqués ; & ont le président & secrétaire signé :

LABOREY, Président.

L. F. FAIN, Secrétaire.

De l'Imprimerie de Vᵉ HERISSANT, rue N. Notre-Dame.